



La Chape Anhydrite Classic

Flexiperf La chape Anhydrite Classic est un mortier fluide à base de sulfate de calcium sous DTA n° 13/14-1244 du CSTB destiné à la réalisation de chapes autonivelantes pour tous types de projets et de supports.

DOMAINES D'APPLICATION

Flexiperf La Chape Anhydrite Classic, s'utilise à l'intérieur de bâtiments, en neuf et en rénovation, en pose désolidarisée ou flottante.

Elle est mise en œuvre notamment en maisons individuelles, bâtiments collectifs, administratifs et tertiaires pour les locaux ne dépassant pas le classement $U_4P_3E_2C_2$.

Elle est compatible avec tous types de :

- **Supports** (maçonnerie, plancher béton, bois, anciens revêtements).
- **Revêtements** (carrelage, moquette, parquet...) sans ragréage.
- **Sous-couches isolantes thermiques et/ou acoustiques.**
- **Planchers chauffants à eau ou rafraichissants à eau.**

CARACTERISTIQUES ET PERFORMANCES

Classe : C20F4 selon la norme NF EN 13-813.

Elle doit obligatoirement recevoir un revêtement de sol (carrelages, parquets, sols souples, moquettes, résines...).

Sa fabrication et sa mise en œuvre répondent aux exigences du DTA en vigueur.

Excellente Planéité

Suppression des armatures métalliques et fibres structurales.

Enrobage parfait des tubes de chauffage

Excellente conductivité thermique des planchers chauffants à eau

Fractionnement tous les 1000 m² sauf pour les planchers chauffants tous les 300 m²

Coulage en faible épaisseur 25 mm (en fonction du support) & 30 mm au-dessus des tuyaux sur planchers chauffants

Rapidité et facilité de mise en œuvre jusqu'à 1500 m²/ jour

Mise en place assurée par des applicateurs agréés Béton Vicat : Réseau Solflex

Épaisseur minimale de la chape		
Sur plancher chauffant à eau		3 cm au dessus des tubes
Locaux P2	Sur Polyane	2,5 cm
	Sur isolants de classe SC1/SC2	3,5 cm/4 cm
Locaux P3	Sur Polyane	3 cm
	Sur isolants de classe SC1/SC2	4 cm/4,5 cm

Résistance à la compression	20 Mpa
Résistance à la flexion	4 Mpa
Masse volumique	2100 kg ± 200
Conductivité thermique	≥ 1.2 W/m.K
Planéité de l'ouvrage fini	3 mm sous la règle de 2 mètres, 1 mm sous la règle de 20 cm

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Il convient de respecter le Document Technique d'Application (DTA) en vigueur ainsi que les Dossiers Techniques Unifiés (DTU) et Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) concernés. La mise en œuvre est effectuée par des applicateurs agréés Béton Vicat «Réseau Solflex».

Le coulage de la chape Anhydrite Classic s'opère obligatoirement par pompage.

Les conditions de mise en œuvre de la chape sont les suivantes :

- Bâtiment clos et couvert, vitrages posés, ouvertures occultées.
- Température de l'atmosphère comprise entre 5°C et 30°C, sans risque de gel durant 4 jours après la mise en œuvre.
- Cloisons séparatrices, de distribution et de doublage en maçonnerie achevées.
- Vérification de l'étanchéité des installations de plomberie et de chauffage par le chauffagiste.
- La chape doit être abritée pendant 24 heures d'un ensoleillement direct, et l'évacuation de l'humidité doit être effectuée par aération du local.
- La circulation à pied modérée peut se faire 24 heures après le coulage.
- Dans le cas d'un plancher chauffant, la 1^{ère} mise en chauffe est indispensable avant la pose d'un revêtement collé. La mise en chauffe sur planchers chauffants peut se faire au plus tôt 7 jours après le coulage de la Flexiperf Chape Anhydrite Classic.

L'applicateur doit être particulièrement vigilant sur :

- La réception du support (planéité, absence de gaines...).
- Les épaisseurs minimales (en fonction du support).
- Le fractionnement tous les 1000 m² ou 300 m² pour les planchers chauffants (aucun aux passages de portes).
- La mise en chauffe en cas de coulage sur plancher chauffant.
- Les préconisations de pose de revêtement conformément aux DTU ou CPT en vigueur (fractionnements, joints, humidité du support).

INFO +

Pose de carrelage possible après un délai de séchage de 4 à 6 semaines minimum en fonction de l'épaisseur. Pour les autres revêtements, la vérification de l'humidité résiduelle de la chape est obligatoire.

Type de revêtement de sol	Humidité résiduelle de la chape en fonction du classement E du local	
	E1	E2
Carrelage	≤ 1%	≤ 0,5%
Revêtements plastiques collés	≤ 1%	≤ 0,5%
Revêtements textiles non perméables	≤ 0,5%	
Revêtements textiles perméables (sans sous-couche)	≤ 1%	
Système d'étanchéité ou de protection à l'eau sous carrelage (SPEC)	≤ 0,5%	≤ 0,5%
Résines	≤ 0,5%	≤ 0,5%
Parquets	≤ 0,1%	

RECOMMANDATIONS

Il convient de se référer à la fiche "Règles de mise en œuvre et précautions d'emploi".

CONSEILS PRODUITS +

CLASSIC[®]
TECHNOLOGY

L'option **SP** « Sans Pellicule de surface » peut être envisagée avec l'addition d'un produit dans la chape sous l'appellation **Flexiperf La chape Anhydrite Classic SP**. Cette option SP permettra d'éviter, voire de supprimer les étapes de ponçage, donc un gain de temps et de productivité sur chantier.